



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

27 novembre 2024

BILAN MAÏS 2024

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



[Présentation du réseau d'épidémiosurveillance](#)

[Pression biotique](#)

- Maladies
- Ravageurs

[Facteurs de risque phytosanitaire](#)

[Bilan par bioagresseurs](#)

- Helminthosporiose
- Fusariose épi
- Pucerons
- Pyrale du maïs
- Chrysomèle

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.



Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

[Rapports techniques sur les résistances en France – R4P \(r4p-inra.fr\)](#)

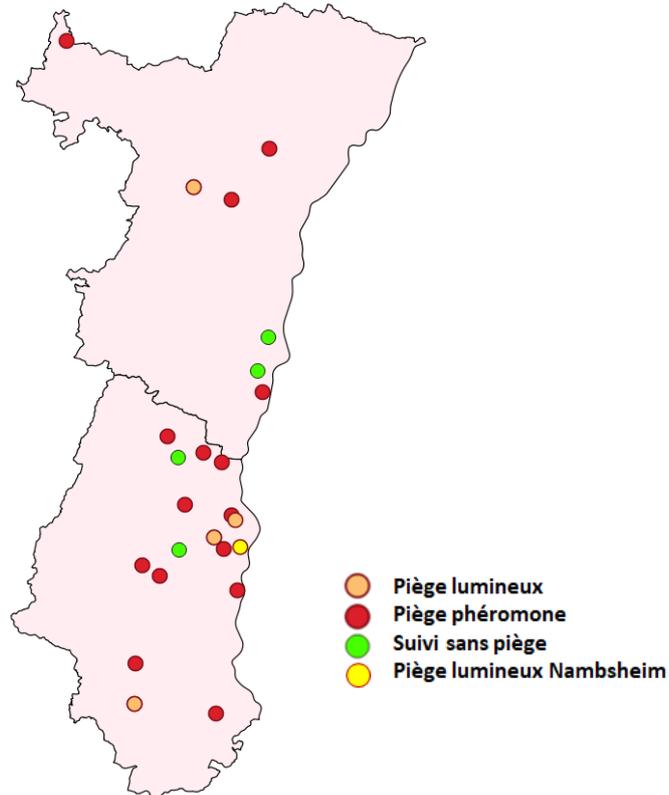


Le réseau 2024 compte **22 parcelles de Maïs** observées

1 Présentation du réseau d'épidémiosurveillance

11 BSV Maïs ont été publiés pour la campagne 2024.

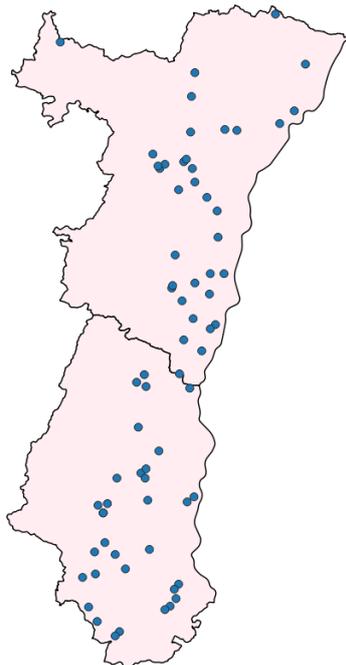
En cours de campagne, il y a plusieurs niveaux de suivis en fonction de la présence de pièges pyrale :



Au total, il y a 18 pièges phéromones et 4 pièges lumineux.

7 partenaires ont été mobilisés pour cette campagne avec des observations.

Pour les prospections larvaires, 3 partenaires participent sur 69 parcelles en 2024 :



Localisation des prospections larvaires 2024

2 Pression biotique

a. Maladies

Maladie	Fréquence	Intensité	2023 pour comparaison
Helminthosporiose	1	0	>
Fusariose des épis / mycotoxine	2	2	>

Légende : 0 = nul, 1 = faible, 2 = moyen, 3 = fort

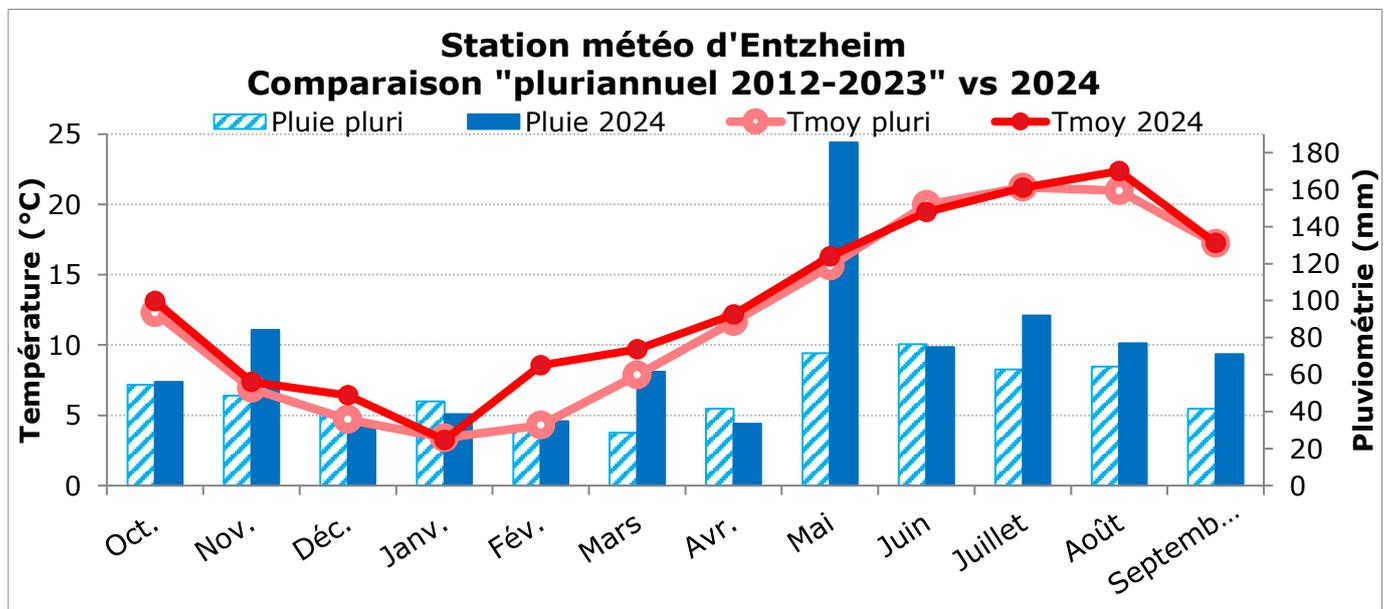
b. Ravageurs

Ravageur	Fréquence	Intensité	2023 pour comparaison
Limace	2	2	>
Ravageurs souterrains (taupins, scutigérelles...)	1	1	=
Pucerons <i>Metopolophium dirhodum</i> et <i>Sitobion avenae</i>	0	0	<
<i>Rhopalosiphum padi</i> sur épi	0	0	=
Pyrale	1	1	>
Acariens	0	0	=
Chrysomèle	3	2	=

Légende : 0 = nul, 1 = faible, 2 = moyen, 3 = fort

3 Facteurs de risque phytosanitaire

La fin de printemps et le début de l'été a été frais et très humide. La chaleur arrive en Août avec quelques pluies d'orage.



Dans ces conditions, les maïs poussent lentement en début de cycle et sont touchés par quelques attaques de taupin. La floraison débute de manière assez précoce dès la deuxième semaine de juillet.

Evolution des stades en % du nombre de parcelles observées chaque semaine :

	2-4 feuilles	5-7 feuilles	8-10 feuilles	11-13 feuilles	14-16 feuilles	17-19 feuilles	+ 19 feuilles	Floraison mâle	Floraison femelle	Floraison femelle + 15 jours	50% humidité grain	Grain laiteux / pâteux
S23	9%	43%	26%									
S24		17%	52%	13%								
S25		9%	48%	22%	9%							
S26			35%	22%	26%							
S27			17%	39%	35%							
S28			9%	30%	22%	22%	4%					
S29				9%	13%		9%	9%	43%			
S30				9%	13%			13%	48%	9%		
S31								13%	35%	43%		
S32									13%	39%	22%	
S33										17%	61%	
S34											48%	17%
S35											13%	30

Les pluies régulières au moment de la floraison ont provoqué le développement ponctuel de fusariose sur épi, mais les conditions de maturation très humide et plutôt fraîches en septembre et octobre ont engendré des récoltes tardives à des humidités plutôt élevées.

4 Bilan par bioagresseur

La campagne 2024 a été très humide mais n'a pas montré une expression forte des maladies. La fusariose a été observée sur une partie des parcelles du réseau.

a. Helminthosporiose : toujours absente

L'helminthosporiose n'est plus observée en Alsace depuis plusieurs années grâce au progrès génétiques.

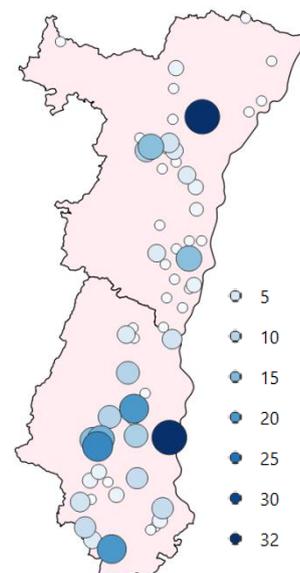
b. Fusariose épi (*F. graminearum*)

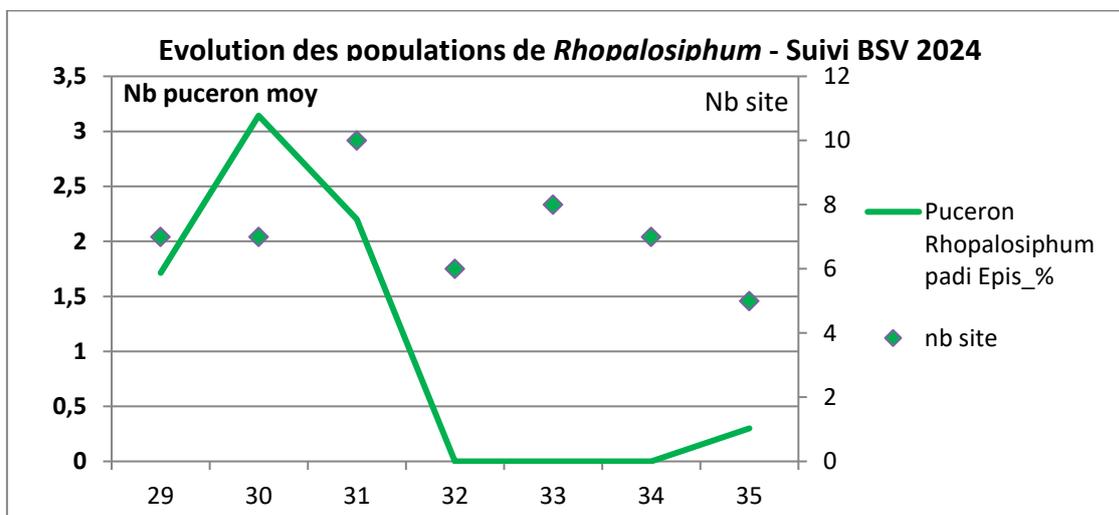
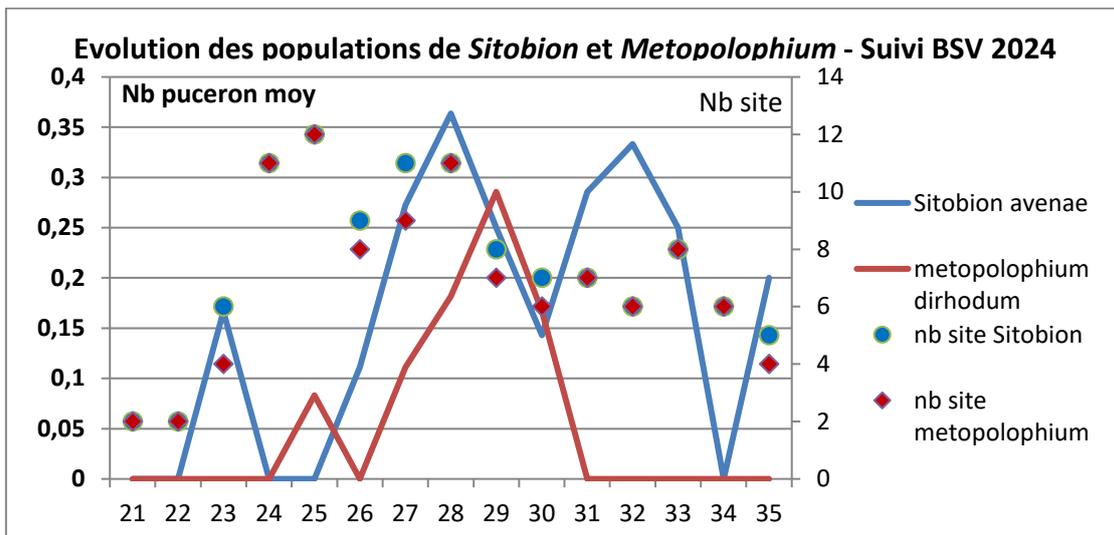
L'année climatique a été favorable au développement de la fusariose. Les 69 observations sur épis réalisées lors des prospections larvaires de pyrales donnent les résultats suivants :

- 52% des sites présentes de la fusariose sur épi : Moyenne : 4.6 % ; Max : 32 % ; Ecart-type : 7.3
- La présence de la maladie reste tout de même restreinte

c. Pucerons : visible mais sans conséquence

Sur une partie des parcelles suivies, la présence des pucerons est ponctuellement visible début juin sur quelques parcelles mais reste sans conséquence sur le maïs.



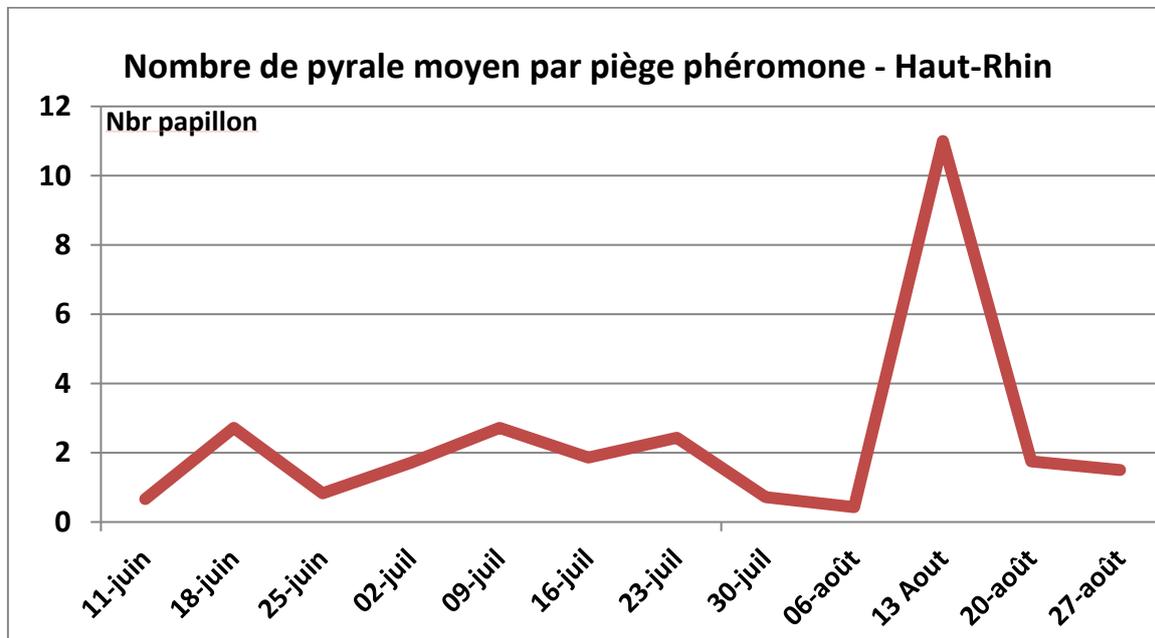
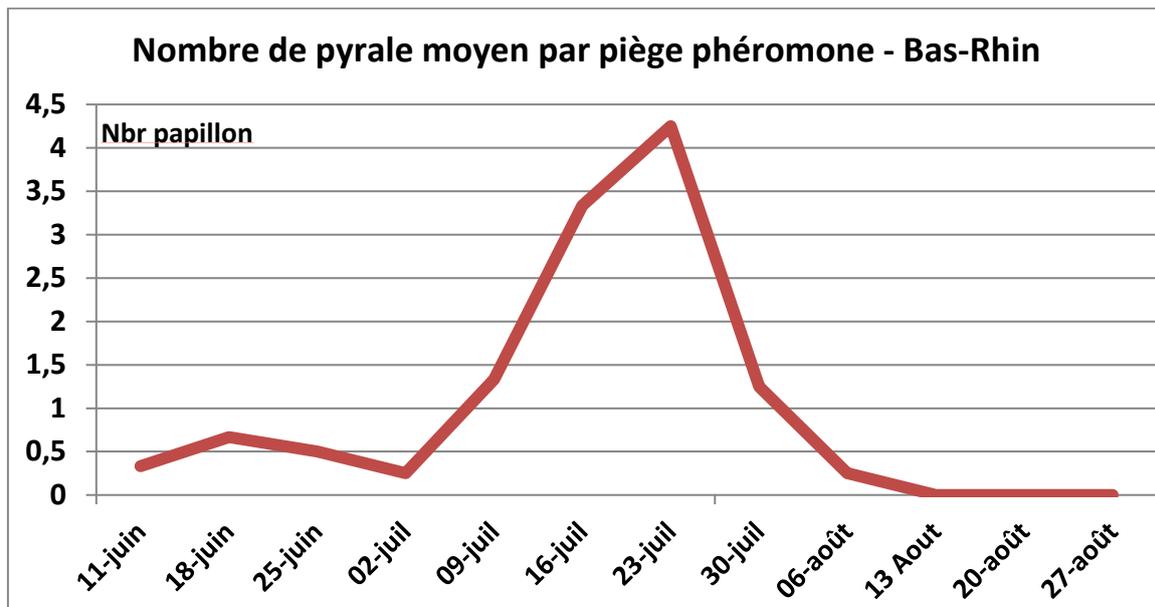


d. Pyrale du maïs

Le vol est suivi avec des pièges lumineux et des pièges à phéromones

On distingue 2 types de vol : monovoltine dans le 67 et le Sundgau et bivoltine dans la plaine.

Les températures fraîches et humides des mois de mai-juin ont certainement eu un impact sur le cycle de la pyrale : Le vol a été très tardif avec une phase de reproduction et de ponte perturbée. Cela peut être une explication de la faible infestation larvaire.

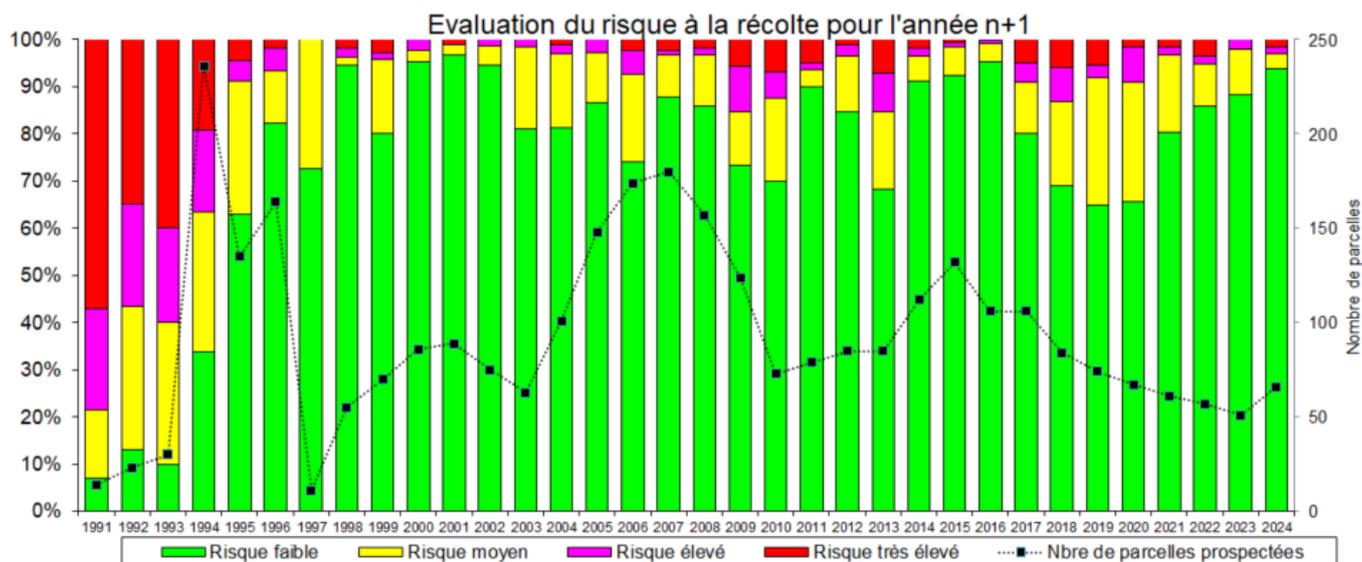


Le comptage des pontes a été réalisé sur 8 sites : Elles sont seulement observées sur 2 sites.

L'infestation larvaire réalisée par dissection de pieds sur 50 plantes dans 69 parcelles non protégées est très faible.

Les observations sont classées en 4 classes :

- Risque faible : de 0 à 0,25 larves par pied
- Risque moyen : de 0,25 à 0,5 larves par pied
- Risque élevé : de 0,5 à 0,75 larves par pied
- Risque très élevé : + de 0,75 larves par pied.



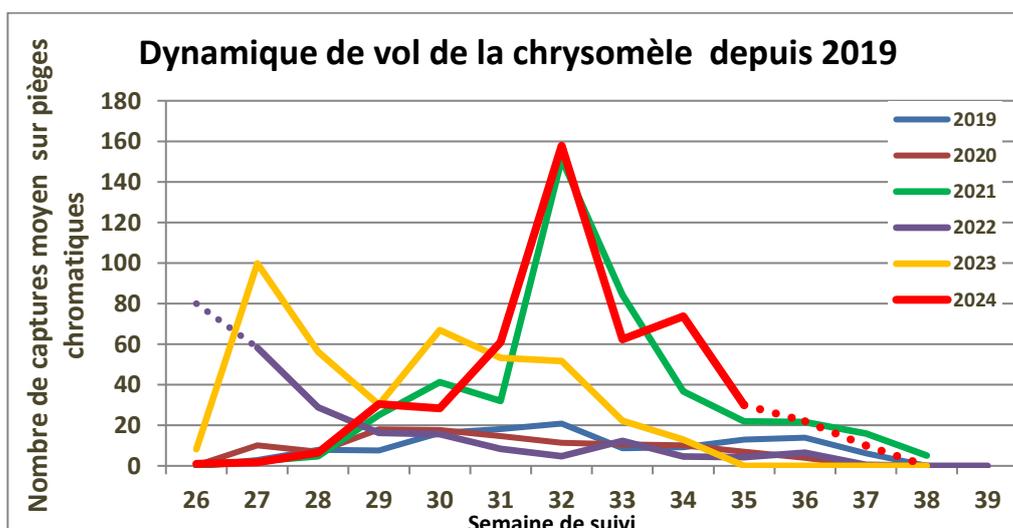
Le seuil au-delà duquel on considère un risque pour la culture suivante est de 0,4 larves par pieds. Il n'est dépassé que dans 2 parcelles localisées dans le sud de l'Alsace.

e. Chrysomèle

Durant l'été 2024, un réseau de 81 sites de piégeage essentiellement composé de piège chromatiques (79) a été suivi par les partenaires régionaux sur l'ensemble de la région.

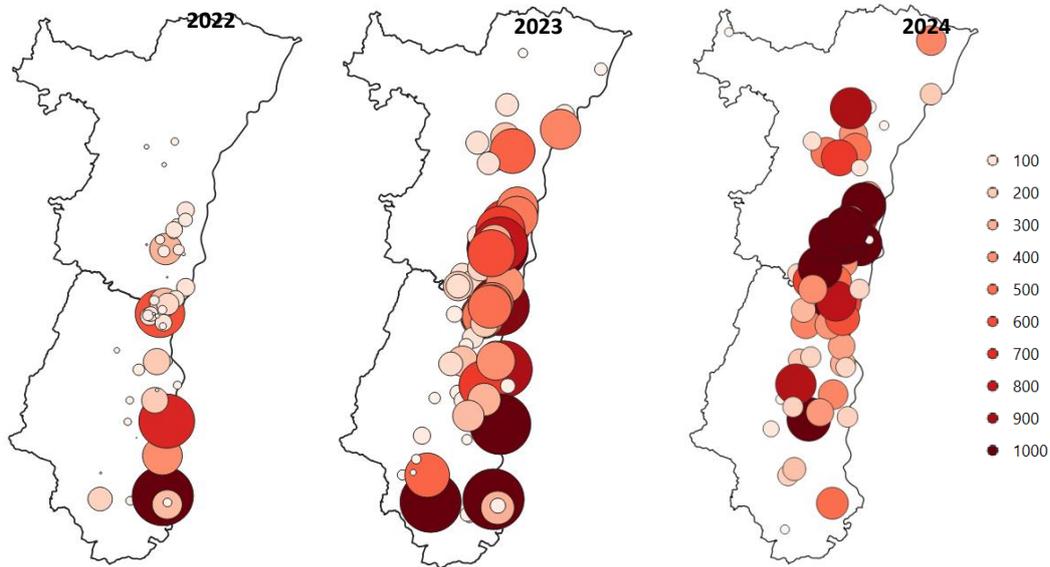
Depuis 3 ans, le réseau est essentiellement composé de piège chromatique. Le nombre de capture s'élève à 30181 pour les pièges chromatiques.

Il reste constant par rapport à l'année dernière. La moyenne d'individu piégé par parcelle est en légère baisse : 382 cette année contre 415 l'année dernière. La médiane n'est que de 242 illustrant la forte variabilité présente sur le territoire :



Les adultes étaient peu visibles dans les parcelles au mois de juillet et le pic de présence est repéré durant la 2^{ème} semaine d’Août (semaine 32) dans tous les secteurs suivis dans le cadre du réseau. Cette cinétique de vol est très proche de celle de 2021, année également froide et humide. Nous observons aussi une grande disparité de la dynamique de vol suivant les secteurs. Cela confirme l’impact des conditions climatiques du printemps sur le développement des larves et les émergences d’adultes.

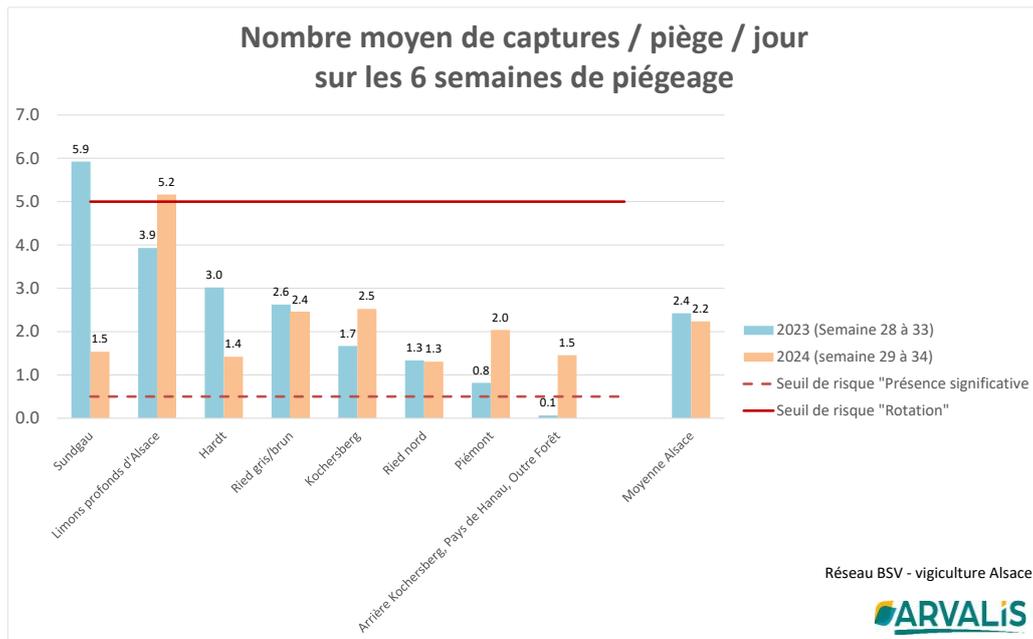
Evolution du nombre de capture de chrysomèle entre 2022 et 2024 sur pièges chromatiques



A l’échelle de la région, la présence reste donc constante. les secteurs historiques sont moins concernés que les années précédentes. Cette année la zone la plus concernée est le secteur des limons profonds d’Alsace, du nord de Colmar au sud de Strasbourg. Les autres secteurs sont stables par rapport à 2023. Une baisse significative du nombre de captures est à noter dans le Sundgau. Cela peut s’expliquer par une plus forte prise en compte du ravageurs par les agriculteurs et une modification des assolements. Une nuisibilité importante avait été observée l’an dernier dans ce secteur.

Dans tous les cas, le nombre de capture dépend de l’historique de la parcelle (nombre d’année en monoculture de maïs), et de l’environnement (densité de parcelles de maïs aux alentours et historique de monoculture).

Pression de la chrysomèle par secteur



Nuisibilité 2024

Cette année, les dégâts et l'impact sur le maïs ont été moins visibles du fait de la bonne alimentation hydrique de la culture. Le maïs a pu compenser une partie de la destruction de ses racines.



Verse



Dégât sur racine



Larve de chrysomèle

Recommandation

Face à cette situation, nous rappelons que **la rotation reste le pivot de la lutte** contre cet insecte, dans la mesure où elle est économiquement supportable et /ou techniquement adaptée au système de culture des exploitations. En fonction des captures sur pièges chromatiques, les recommandations d'Arvalis Institut du Végétal sont les suivantes :

Risque de nuisibilité de la chrysomèle du maïs selon la parcelle		Très faibles captures sur pièges jaunes <0.5 adultes/piège/jour	Faibles captures sur pièges jaunes 0.5 à 5* adultes/piège/jour	Captures significatives sur pièges jaunes >5*adultes/piège/jour <i>Valeur indicative</i>
+	Stress hydrique faible	Pas de maïs 1 an sur 4	Pas de maïs 1 an sur 4 <i>+ éventuelle protection insecticide au semis**</i>	Pas de maïs l'année suivante
+++	Stress hydrique fort	Pas de maïs 1 an sur 3	Pas de maïs 1 an sur 3	Pas de maïs l'année suivante

Afin que chaque agriculteur possède les éléments pour décider de la conduite à tenir pour lutter contre la chrysomèle, la mise en place de pièges chromatiques doit continuer à se généraliser dans toutes les exploitations.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à contacter votre technicien pour évaluer les mesures de gestion à mettre en place sur vos parcelles. Une gestion collective et responsable de ce ravageur important du maïs dans la région est une des conditions essentielles au maintien d'une filière alsacienne performante.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : AGRO 67, Arvalis - Institut du Végétal, CAC – Ampélys, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Le Comptoir Agricole, CRISTAL UNION, Gustave MULLER, ETS ARMBRUSTER, ETS LIENHART, WALCH.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Cristal Union et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Mariama CORBEL - mariama.corbel@grandest.chambagri.fr